

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES/BLOCS-ÉPREUVES				
ACTIVITÉ	BLOC 1 - ÉPREUVE U4			
Analyse du projet et de son contexte	C1	Identifier les éléments d'un dossier	C1-1	Trier et hiérarchiser les documents
			C1-2	Identifier les éléments manquants d'un dossier
			C1-3	Identifier les différentes phases d'un projet
			C1-4	Identifier les acteurs et leurs missions
			C1-5	Suivre les évolutions d'un dossier
	C2	Analyser et exploiter les données techniques d'un projet	C2-1	S'approprier des documents écrits
			C2-2	S'approprier des documents graphiques
			C2-3	Vérifier la cohérence des données
			C2-4	Identifier les performances attendues des ouvrages
C3	Analyser les risques pour la santé et la sécurité des intervenants		Analyser les risques pour la santé et la sécurité des intervenants	
ACTIVITÉ	BLOC 2 - ÉPREUVE U61			
Étude quantitative	C4	Établir un relevé d'ouvrages	C4-1	Relever un ouvrage
			C4-2	Illustrer des observations
			C4-3	Mettre en forme un état des lieux
	C5	Décomposer l'ouvrage à construire		Décomposer l'ouvrage
	C6	Intervenir sur une maquette numérique BIM	C6-1	Enrichir une maquette numérique BIM
			C6-2	Modifier une maquette numérique BIM
			C6-3	Extraire des données d'une maquette numérique BIM
			C6-4	Exploiter une maquette numérique BIM vis-à-vis de la réglementation
			C6-5	Créer et mettre en œuvre des outils de programmation pour intervenir sur une maquette numérique BIM
	C7	Quantifier des ouvrages	C7-1	Préparer le quantitatif
			C7-2	Réaliser le quantitatif
			C7-3	Éditer les livrables
	C8	Faire le bilan carbone d'une opération		Faire le bilan carbone d'une opération
ACTIVITÉ	BLOC 3 - ÉPREUVE U51			
Études descriptive et économique	C9	Participer à un travail collaboratif	C9-1	Échanger avec les parties concernées
			C9-2	Suivre un protocole de collaboration BIM
	C10	Définir les ouvrages	C10-1	Choisir des solutions techniques
			C10-2	Délimiter l'action des entreprises
			C10-3	Rédiger un document descriptif
	C11	Estimer le prix de l'ouvrage	C11-1	Estimer le coût des travaux
			C11-2	Estimer le coût global
			C11-3	Contrôler les coûts
	C12	Établir le coût de revient des ouvrages		Établir le coût de revient des ouvrages

ACTIVITÉ	BLOC 3 - ÉPREUVE U51			
	C13	Intégrer la dimension économique de la prévention		Intégrer la dimension économique de la prévention
	C14	Finaliser une proposition commerciale	C14-1	Appliquer la stratégie commerciale
			C14-2	Rédiger des documents contractuels
	C15	Établir et exploiter un planning	C15-1	Ordonnancer les tâches
			C15-2	Établir un planning
			C15-3	Exploiter un planning
			C15-4	Établir un planning 4D
ACTIVITÉ	BLOC 4 - ÉPREUVE U52			
Analyse et suivi financier	C16	Analyser et exploiter des offres	C16-1	Analyser et comparer des propositions commerciales
			C16-2	Déterminer un ratio économique, dimensionnel
			C16-3	Actualiser une banque de données
	C17	Suivre financièrement une opération	C17-1	Actualiser ou réviser un prix
			C17-2	Préparer et suivre l'avancement financier d'une opération
			C17-3	Analyser la rentabilité d'une opération
ACTIVITÉ	BLOC 5 - ÉPREUVE U62			
Suivi technique - Communication et collaboration	C18	Suivre techniquement une opération		Suivre techniquement une opération
	C19	Communiquer (émission, réception, inter action)	C19-1	Présenter l'entreprise
			C19-2	Échanger avec les différents acteurs d'une opération
			C19-3	Encadrer et gérer une équipe
			C19-4	Rédiger un compte rendu
			C19-5	Élaborer et utiliser des supports de communication

## 2 – Tâches professionnelles/compétences – Blocs de compétences

ACTIVITÉS	N°	UNITÉS	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
			Identifier les éléments d'un dossier	Analyser et exploiter les données techniques d'un projet	Analyser les risques pour la santé et la sécurité des intervenants	Établir un relevé d'ouvrages	Décomposer l'ouvrage à construire	Intervenir sur une maquette numérique BIM	Quantifier des ouvrages	Faire le bilan carbone d'une opération
ANALYSE DU PROJET ET DE SON CONTEXTE	1	Lister les données d'entrée, inventorier les documents	U4 épreuve écrite	X	X					
	2	Hiérarchiser et s'approprier les documents		X	X					

				C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
	3	Situer le contexte contractuel		X	X						
	4	Analyser la conformité du projet au programme		X	X						
	5	Analyser techniquement le projet		X	X	X					
	6	Analyser les cadres réglementaire et contractuel		X	X	X					
	7	Identifier les contraintes de réalisation		X	X	X					
ÉTUDE QUANTITATIVE	8	Faire un état des lieux	U61 CCF (projet numérique)				X		X	X	X
	9	Décomposer l'ouvrage à construire					X	X	X	X	X
	10	Quantifier des ouvrages						X	X	X	
	11	Établir le bilan carbone de l'opération						X	X	X	X

				C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16	C17
ACTIVITÉS	N°		UNITÉS	Participer à un travail collaboratif	Définir les ouvrages	Estimer le prix de l'ouvrage	Établir le coût de revient des ouvrages	Intégrer la dimension économique de la prévention	Finaliser une proposition commerciale	Établir et exploiter un planning	Analyser et exploiter des offres	Suivre financièrement une opération
ÉTUDES DESCRIPTIVE ET ÉCONOMIQUE	12	Prescrire et décrire les ouvrages	U51 projet	X		X						
	13	Estimer le prix des ouvrages		X		X	X					
	14	Établir le prix des ouvrages			X	X		X		X		
	15	Formaliser une offre de prix		X	X				X	X		
ANALYSE ET SUIVI FINANCIER	16	Analyser les offres	U52 Épreuve écrite								X	
	17	Suivre financièrement l'opération										X
	18	Analyser financièrement l'opération et l'exploiter									X	X

ACTIVITÉS	N°		UNITÉS	C18	C19
				Suivre techniquement une opération	Communiquer (émission, réception, inter action)
SUIVI TECHNIQUE - COMMUNICATION et COLLABORA- TION	19	Préparer, suivre la réalisation et livrer les ouvrages	U62 CCF (stage)	X	
	20	Représenter l'entreprise			X
	21	Communiquer en interne et en externe y compris en anglais			X
	22	Élaborer des documents écrits, y compris en anglais			X
	23	Appliquer un protocole de collaboration			X

### 3 – Les détails des compétences

#### BLOC 1: Analyse du projet et de son contexte – Unité U4

B1	Compétences		Détails de compétences	Critères d'évaluation
C1	Identifier les éléments d'un dossier	C1-1	Trier et hiérarchiser les documents	Les documents sont triés et hiérarchisés.
		C1-2	Identifier les éléments manquants d'un dossier	Les documents sont listés.
				Les documents manquants sont hiérarchisés.
		C1-3	Identifier les différentes phases d'un projet	Les différentes phases du projet sont identifiées.
		C1-4	Identifier les acteurs et leurs missions	Les acteurs et les missions sont identifiés.
Les limites des missions sont définies selon les phases d'étude.				
C1-5	Suivre les évolutions d'un dossier	Les pièces complémentaires sont classées et répertoriées.		
C2	Analyser et exploiter les données techniques d'un projet	C2-1	S'approprier des documents écrits	Les pièces écrites sont décodées et comprises.
				Les informations des documents écrits sont sélectionnées.
				Les informations sont exploitées et complétées.
				Les choix techniques sont identifiés.
		C2-2	S'approprier des documents graphiques	Les pièces graphiques sont décodées de façon exhaustive.
				Les outils numériques adaptés sont utilisés.
				Les choix techniques sont identifiés.
		C2-3	Vérifier la cohérence des données	Les données issues des différents documents sont synthétisées.
				La cohérence des données est vérifiée.
C2-4	Identifier les performances attendues des ouvrages	Les procédés constructifs sont identifiés.		
		Les objectifs de performances des ouvrages sont fixés et justifiés, au regard des réglementations et du cahier des charges.		

B1	Compétences		Détails de compétences	Critères d'évaluation
<b>C3</b>	<b>Analyser les risques pour la santé et la sécurité des intervenants</b>		Analyser les risques pour la santé et la sécurité des intervenants	Le PGCSPPS est pris en compte.
				Les situations à risques sont repérées.
				Les modes opératoires, matériels et matériaux retenus permettent la réduction des risques.
				Les solutions techniques retenues prennent en compte les interventions ultérieures sur l'ouvrage.

**BLOC 2 : Étude quantitative – Unité U61**

B2	Compétences		Détails de compétences	Critères d'évaluation
<b>C4</b>	<b>Établir un relevé d'ouvrages</b>	<b>C4-1</b>	Relever un ouvrage	Les relevés existants éventuels sont exploités / complétés.
				Le matériel de relevé est adapté et est mis en œuvre correctement.
				Les éléments relevés sont pertinents et exhaustifs.
				Le relevé est effectué en respectant les règles de sécurité.
		<b>C4-2</b>	Illustrer des observations	Le choix de la représentation est pertinent.
				Les croquis respectent les proportions.
				L'illustration est exploitable.
		<b>C4-3</b>	Mettre en forme un état des lieux	L'identification, la localisation et l'état des différents matériaux sont précisées.
				Les documents graphiques produits (maquette numérique, plans, croquis, reportage photos) sont adaptés.
				Le rapport d'état des lieux est clair et complet.
<b>C5</b>	<b>Décomposer l'ouvrage à construire</b>		Décomposer l'ouvrage	La décomposition du projet est établie ou validée (ensembles fonctionnels, lots, ouvrages élémentaires).
				Les interfaces et limites de prestations sont respectées.
<b>C6</b>	<b>Intervenir sur une maquette numérique BIM</b>			<b>C6-1</b> Enrichir une maquette numérique BIM
				Les données des objets sont enrichies (description, coût) dans le respect des contraintes et des obligations (protocole de collaboration BIM).
				<b>C6-2</b> Modifier une maquette numérique BIM
				La modification apportée est adaptée aux besoins dans le respect des contraintes et des obligations (protocole de collaboration BIM).
				<b>C6-3</b> Extraire des données d'une maquette numérique BIM
Les quantités extraites sont cohérentes et vérifiées.				
				Les données pertinentes des objets sont extraites (données géométriques, description, coût).
		<b>C6-4</b>	Exploiter une maquette numérique BIM vis-à-vis de la réglementation	Les performances réglementaires sont vérifiées.
		<b>C6-5</b>	Créer et mettre en œuvre des outils de programmation pour intervenir sur une maquette numérique BIM	Le renseignement des objets concernés est automatisé.
	L'extraction de données est automatisée et adaptée au besoin.			
<b>C7</b>	<b>Quantifier des ouvrages</b>	<b>C7-1</b>	Préparer le quantitatif	La décomposition de l'ouvrage est respectée.
				Les ouvrages sont repérés.
				Le mode de métré est adapté à la phase d'intervention et à la situation professionnelle.
				La maquette numérique BIM est vérifiée ou adaptée dans le respect des contraintes et des obligations (protocole de collaboration BIM) pour permettre l'extraction de données quantitatives.
		<b>C7-2</b>	Réaliser le quantitatif	Les métrés sont élaborés.
				La structuration du métré permet la prise en compte d'évolutions.
				Les détails de calcul sont exploitables par d'autres collaborateurs.

B2	Compétences		Détails de compétences	Critères d'évaluation
				Les résultats sont autocontrôlés, vérifiés et dans une unité conforme à la décomposition.
		<b>C7-3</b>	Éditer les livrables	Des plans de repérage sont produits. La forme des livrables est conforme aux attendus.
<b>C8</b>	<b>Faire le bilan carbone d'une opération</b>			Les données environnementales et sanitaires sont identifiées et prises en compte. Les impacts environnementaux de l'ouvrage sont calculés dans le respect de la réglementation en vigueur. Des solutions d'optimisation sont proposées.

### BLOC 3 : Études descriptive et économique – Unité U51

B3	Compétences		Détails de compétences	Critères d'évaluation
<b>C9</b>	<b>Participer à un travail collaboratif</b>	<b>C9-1</b>	Échanger avec les parties concernées	Les formats d'échange sont adaptés.
				Les interlocuteurs sont sollicités, leurs échanges sont pris en compte.
		<b>C9-2</b>	Suivre un protocole de collaboration BIM	Les interlocuteurs du processus BIM sont identifiés.
				Le niveau de collaboration BIM est précisé.
				Le protocole de collaboration correspond à la phase du projet.
				Les livrables issus du protocole BIM sont définis.
		Le protocole de collaboration est respecté.		
<b>C10</b>	<b>Définir les ouvrages</b>	<b>C10-1</b>	Choisir des solutions techniques	Les produits et procédés constructifs sont conformes au regard des réglementations et du cahier des charges.
				<b>C10-2</b>
		Les interfaces et limites de prestations sont définies et rédigées.		
		La localisation de chaque ouvrage est précise.		
		<b>C10-3</b>	Rédiger un document descriptif	La description est formalisée de façon adaptée à l'avancement du projet.
		<b>C11</b>	<b>Estimer le prix de l'ouvrage</b>	<b>C11-1</b>
Les prix sont adaptés au contexte de l'opération.				
<b>C11-2</b>	Estimer le coût global			La date de référence et la période ont été définies.
				Les coûts sont évalués tout au long du cycle de vie.
				La qualité environnementale est prise en compte.
<b>C11-3</b>	Contrôler les coûts			L'estimation est vérifiée au regard du programme ou des évaluations antérieures.
<b>C12</b>	<b>Établir le coût de revient des ouvrages</b>			L'impact économique du mode opératoire chantier est évalué (planning, matériels, contraintes de sites).
				Des choix techniques éventuellement alternatifs sont proposés et arrêtés tout en restant conformes aux exigences.
				Les fournisseurs et les sous-traitants sont consultés et les offres proposées sont vérifiées et comparées.
				Les sous-détails sont établis.
				Le planning prévisionnel est utilisé et adapté.
				Les différents constituants du coût de revient sont déterminés.

B3	Compétences		Détails de compétences	Critères d'évaluation
				Les différents constituants du cout de revient sont amortis judicieusement en fonction de l'opération.
				Le cout de revient est établi.
<b>C13</b>	<b>Intégrer la dimension économique de la prévention</b>			Les coûts d'investissement d'une solution de prévention sont pris en compte et ses conséquences sur la productivité sont estimées.
				L'impact sur la performance de l'entreprise est intégré au coût de revient de l'opération.
<b>C14</b>	<b>Finaliser une proposition commerciale</b>	<b>C14-1</b>	Appliquer la stratégie commerciale	Les conditions du marché sont analysées et le prix de vente définitif est arrêté.
		<b>C14-2</b>	Rédiger des documents contractuels	La DPGF, le DQE ou le BPU est formalisé dans le respect du règlement de la consultation. Le mémoire technique est rédigé et prend en compte les spécificités de l'opération pour le lot étudié.
<b>C15</b>	<b>Établir et exploiter un planning</b>	<b>C15-1</b>	Ordonnancer les tâches	Les tâches sont correctement décomposées en fonction de la phase du projet.
				Les contraintes de planification, les interfaces entre ouvrages sont prises en compte et l'ordonnancement est cohérent.
		<b>C15-2</b>	Établir un planning	Les durées des tâches sont définies.
				La présentation du planning est claire et exploitable.
<b>C15-3</b>	Exploiter un planning	Les moyens matériels et humains nécessaires au respect des durées d'exécution du planning sont définis.		
<b>C15-4</b>	Établir un planning 4D	La maquette BIM est enrichie des éléments du planning. Le déroulement du projet est simulé. Le planning est optimisé.		

**BLOC 4 : Analyse et suivi financier – Unité U52**

B4	Compétences		Détails de compétences	Critères d'évaluation
<b>C16</b>	<b>Analyser et exploiter des offres</b>	<b>C16-1</b>	Analyser et comparer des propositions commerciales	Les critères d'évaluation des offres sont identifiés et appliqués.
				Les offres de prix sont comparées et classées.
				Le mémoire technique est analysé, commenté et noté.
		<b>C16-2</b>	Déterminer un ratio économique, dimensionnel	L'extraction des données est pertinente. Les ratios de l'opération sont calculés et la note de synthèse des données utilisées pour le calcul des ratios est rédigée.
		<b>C16-3</b>	Actualiser une banque de données	La banque de données des ratios est actualisée.
<b>C17</b>	<b>Suivre financièrement une opération</b>	<b>C17-1</b>	Actualiser ou réviser un prix	Les modalités de variations économiques sont calculées.
		<b>C17-2</b>	Préparer et suivre l'avancement financier d'une opération	L'échéancier financier (dépenses – recettes) de l'opération est établi.
				Les demandes de paiement sont établies à l'avancement, elles prennent en comptes les modifications éventuelles des marchés. Les demandes de paiement sont vérifiées pour paiement. Les comptes prorata et inter-entreprises sont analysés et suivis.
<b>C17-3</b>	Analyser la rentabilité d'une opération	Les écarts entre les budgets réels et prévisionnels sont calculés et analysés.		

**BLOC 5 : Suivi technique – communication et collaboration – Unité U62**

B5	Compétences		Détails de compétences	Critères d'évaluation
<b>C18</b>	<b>Suivre techniquement une opération</b>			Le carnet des détails d'exécution et la maquette BIM sont mis à jour.
				Les commandes et suivis des approvisionnements sont faits.
				Les travaux modificatifs sont formalisés.
				La conformité des ouvrages est contrôlée.
<b>C19</b>	<b>Communiquer (émission, réception, inter action)</b>	<b>C19-1</b>	Présenter l'entreprise	Le statut juridique est identifié.
				L'organisation fonctionnelle est présentée.
				Le rôle des acteurs est identifié.
		<b>C19-2</b>	Échanger avec les différents acteurs d'une opération	Le rôle des acteurs est identifié.
				Le contenu de l'échange est adapté à l'interlocuteur.
				La reformulation de l'écoute est fidèle.
				La diffusion de l'information transversale au sein de l'entreprise est effective.
				Les limites de la mission sont identifiées et respectées.
		<b>C19-3</b>	Encadrer et gérer une équipe	Le secret professionnel est préservé.
				Les tâches attendues par chaque membre de l'équipe et les conditions particulières d'intervention sont expliquées.
				Le travail des collaborateurs est organisé.
		<b>C19-4</b>	Rédiger un compte rendu	Le travail des collaborateurs est contrôlé.
				La mise en page est soignée.
Les consignes de structuration sont respectées.				
Le fond du document est intelligible				
L'expression écrite est convenable.				
Le vocabulaire professionnel est pertinent.				
Le compte rendu est illustré à l'aide de documents correctement sourcés.				
L'analyse technique ou juridique est pertinente.				
		<b>C19-5</b>	Élaborer et utiliser des supports de communication	Les supports et outils de communication retenus sont adaptés au contexte et à l'interlocuteur.
				Les supports de communication sont bien organisés et illustrés à l'aide de documents correctement sourcés.
				Les informations transmises sont justes, exhaustives et valorisantes.
				L'expression est claire et concise.
				La présentation orale des supports de communication est structurée.
				La présentation orale des supports de communication respecte un temps imparti.
				Les règles déontologiques sont respectées.

#### 4 – Savoirs associés

##### S1 – Culture générale et expression

L'enseignement du français dans les sections de techniciens supérieurs se réfère aux dispositions de l'arrêté du 16 novembre 2006 intitulé « objectifs, contenus de l'enseignement et référentiel du domaine de la culture générale et de l'expression pour les brevets de technicien supérieur » (publié au BO n° 47 du 21 décembre 2006).

6) Cette heure est prise en charge conjointement par un enseignant de STI et un enseignant d'anglais. Durant cette heure, l'anglais sera la première langue employée, tant à l'écrit qu'à l'oral. Elle s'appuiera sur des situations professionnelles réelles liées aux activités des étudiants en entreprise, en projet, en laboratoires. Cette heure peut être annualisée et répartie selon le projet pédagogique.

7) Cette heure est prise en charge conjointement par un enseignant de STI et un enseignant de mathématiques. Cette heure de co-intervention, en première année uniquement, est plutôt centrée sur « calcul et numération », « configurations géométriques » et « éléments d'algorithmique et de programmation » de l'enseignement de mathématiques. L'enseignement s'appuiera sur des situations professionnelles proposées par le professeur de STI ou par les étudiants. Cette heure peut être annualisée et répartie selon le projet pédagogique.

8) Cette heure est prise en charge conjointement par un enseignant de STI et un enseignant de physique et chimie. Cette heure de co-intervention est centrée sur des mises en situation et sur les objets d'étude du BTS et sur des situations professionnelles réelles liées aux activités des étudiants en entreprise, en projet, en laboratoires... Cette heure peut être annualisée et répartie selon le projet pédagogique.

9) Personnalisation du parcours de l'étudiant.

## ANNEXE IV.b

### Les stages de sensibilisation et en milieu professionnel

#### 1. Objectifs

Le candidat préparant le brevet de technicien supérieur « **Management économique de la construction** » devra effectuer un stage de sensibilisation et un stage à plein temps dans une entreprise, afin de compléter sa formation, de sensibiliser l'apprenant aux réalités de l'entreprise, d'acquérir, de consolider des connaissances et des savoir-faire et de prendre la mesure des problèmes liés à l'exercice de l'emploi.

#### Organisation

Les périodes en entreprise sont obligatoires pour les apprenants relevant d'une préparation présentielle ou à distance.

#### Voie scolaire

Le stage, organisé avec le concours des milieux professionnels, est sous le contrôle des autorités académiques dont relève l'étudiant et le cas échéant, des services du conseiller culturel près l'ambassade de France du pays d'accueil pour un stage à l'étranger. Il est effectué dans une ou plusieurs entreprises publiques ou privées.

Chaque période de stage en entreprise fait l'objet d'une convention entre l'établissement fréquenté par l'étudiant et la (ou les) entreprise(s) d'accueil. Cette convention est établie conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Toutefois, cette convention pourra être adaptée pour tenir compte des contraintes imposées par la législation du pays d'accueil.

Pendant le stage en entreprise, l'étudiant a obligatoirement la qualité d'étudiant stagiaire et non de salarié.

Afin d'en assurer le caractère formateur, les périodes de stage sont placées sous la responsabilité de l'équipe pédagogique dans son ensemble qui est responsable de leur mise en place, de leur suivi, de l'exploitation qui en est faite.

Une annexe pédagogique informera les responsables des entreprises ou des établissements d'accueil sur les objectifs du stage et, plus particulièrement, sur les activités qui pourront être confiées aux étudiants.

Durant la formation, l'équipe éducative organise la mise en place des stages comprenant :

- **Un stage de sensibilisation** d'une durée maximum de 5 jours dans l'établissement durant la période d'accueil de l'étudiant. Durant cette période, l'équipe éducative en s'associant avec des professionnels pourra présenter la formation et le secteur professionnel (étude des référentiels des activités professionnelles et de formation, modalités d'examen, visites d'entreprises, ...).
- **Un stage en milieu professionnel** d'une durée de huit semaines entre le début du second semestre de la première année et la fin du premier semestre de la 2<sup>e</sup> année. La durée pourra être modulée en fonction du parcours scolaire d'origine de l'étudiant.

En fin de stage, un certificat est remis au stagiaire par le responsable de l'entreprise ou son représentant, attestant la présence de l'étudiant. Ce certificat atteste également que les activités professionnelles développées dans le compte rendu correspondent à celles confiées à l'étudiant par l'entreprise durant le stage en milieu professionnel. Ces activités professionnelles doivent correspondre à celles visées par l'épreuve.

A ce certificat sera joint un tableau récapitulatif des activités conduites pendant le stage et le degré de responsabilité de l'étudiant dans leur réalisation.

Un candidat, qui, pour une raison de force majeure dûment constatée, n'effectue qu'une partie du stage obligatoire, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant tenu informé de sa situation.

#### Voie de l'apprentissage

Pour les apprentis, les certificats de stage sont remplacés par la photocopie du contrat de travail ou par une attestation de l'employeur confirmant le statut du candidat comme apprenti dans son entreprise.

Le livret d'accompagnement précisera les activités à privilégier au sein de l'entreprise, en cohérence avec les exigences du présent référentiel.

Les objectifs pédagogiques sont les mêmes que ceux des candidats scolaires.

**Voie de la formation continue****Candidats en situation de première formation ou en situation de reconversion**

La durée du stage en entreprise est d'au moins sept semaines. Elle s'ajoute à la durée de formation dispensée dans le centre de formation continue en application de l'article 11 du décret n° 95-665 du 9 mai 1995 modifié portant règlement général du brevet de technicien supérieur.

L'organisme de formation peut concourir à la recherche de l'entreprise d'accueil.

Le stagiaire peut avoir la qualité de salarié d'un autre secteur professionnel.

Lorsque cette préparation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, le stage obligatoire est inclus dans la période de formation dispensée en milieu professionnel si les activités effectuées sont en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs et aux modalités générales définies ci-dessus.

Les objectifs pédagogiques sont les mêmes que ceux des candidats scolaires.

**Candidats en situation de perfectionnement**

Le certificat de stage peut être remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a effectué des activités en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs et aux modalités générales définies ci-dessus, en qualité de salarié à plein temps pendant six mois au cours de l'année précédant l'examen ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.

Ces candidats rédigent un rapport sur leurs activités professionnelles dans le même esprit que le rapport de stage.

**Candidats en formation à distance**

Les candidats relèvent, selon leur statut - scolaire, apprenti, formation continue-, de l'un des cas précédents.

**Candidats qui se présentent au titre de leur expérience professionnelle**

Le certificat de stage peut être remplacé par un ou plusieurs certificats de travail justifiant la nature et la durée de l'emploi occupé.

Ces candidats rédigent un compte rendu sur leurs activités professionnelles dans le même esprit que le rapport de stage.

**Candidats scolaires ayant échoué à une session antérieure de l'examen**

Les candidats ayant échoué à une session antérieure de l'examen ont le choix entre présenter le précédent compte rendu d'activités, modifier ce rapport ou en élaborer un autre après avoir effectué un autre stage.

Les candidats apprentis redoublants peuvent présenter à la session suivante le compte rendu de l'année à l'issue de laquelle ils n'ont pas été admis :

- soit leur contrat d'apprentissage initial est prorogé d'un an ;
- soit un nouveau contrat conclu avec un autre employeur (en application des dispositions de l'article L117-9 du Code du travail).

**Aménagement de la durée du stage**

La durée normale du stage est de 8 semaines. Cette durée peut être réduite soit pour raison de force majeure dûment constatée soit dans le cas d'une décision d'aménagement de la formation ou d'une décision de positionnement, mais ne peut être inférieure à 4 semaines.

Pour les candidats qui suivent une formation en un an, l'organisation du stage est arrêtée d'un commun accord entre le chef d'établissement, le candidat et l'équipe pédagogique.

Toutefois, les candidats qui produisent une dispense de l'épreuve U62, notamment au titre de la validation des acquis professionnels, ne sont pas tenus d'effectuer de stage.

## ANNEXE V

## LES TABLEAUX DES CORRESPONDANCES ENTRE ÉPREUVES

BTS Études et économie de la construction. Arrêté du 07 septembre 2000. Dernière session en 2022.		BTS Management économique de la construction. Créé par le présent arrêté. Première session en 2023.	
Nature des épreuves	Unités	Nature des épreuves	Unités
<b>E1 - Expression française</b>	U 1	<b>E1 - Culture générale et expression</b>	U 1
<b>E2 - Langue vivante étrangère</b>	U 2	<b>E2 - Anglais</b>	U 2
<b>E3 - Mathématiques et Sciences Physiques</b>		<b>E3 - Mathématiques et Physique-Chimie</b>	
E31- Mathématiques	U 3.1	Sous-épreuve : mathématiques	U 3.1
E32- Sciences physiques	U 3.2	Sous-épreuve : physique-Chimie	U 3.2
<b>E4 - Économie de la construction</b>		<i>Cf. remarque 2</i> <b>E4 - Analyse du projet et de son contexte</b>	U 4
E41- Économie de la construction en maîtrise d'œuvre	U 4.1		
E42- Économie de la construction en entreprise	U 4.2		

BTS Études et économie de la construction. Arrêté du 07 septembre 2000. Dernière session en 2022.		BTS Management économique de la construction. Créé par le présent arrêté. Première session en 2023.	
<b>E5 - Étude des constructions</b>			
E51- Études techniques	U 5.1		
E52- Définition des ouvrages	U 5.2		
		<b>E6 – Épreuve professionnelle</b> Sous épreuve: Projet numérique - étude quantitative	U 6.1
<b>E6 - Épreuve professionnelle de synthèse</b>			
E61- Projet	U 6.1	<b>E5 - Étude et suivi de projet</b> (U51 et U52)	U 5
E62- Compte rendu d'activités en milieu professionnel	U 6.2	<b>E6 – Épreuve professionnelle</b> Sous-épreuve: compte rendu d'activités en milieu professionnel	U 6.2
Épreuve facultative de langue vivante	UF 1	Épreuve facultative de langue vivante	UF 1
		Épreuve facultative engagement de l'étudiant	UF2

**Remarques :**

1. Ce tableau n'a de valeur qu'en termes d'équivalence d'épreuves entre l'ancien diplôme et le nouveau pendant la phase transitoire où certains candidats peuvent garder le bénéfice des notes de certaines épreuves. En aucun cas il ne signifie une correspondance point par point entre les contenus d'épreuves.

2. Un candidat qui souhaite conserver des notes des épreuves U41, U42, U51 et U52, ne pourra le faire que si toutes les notes de ces épreuves donnent une moyenne coefficientée supérieure ou égale à 10.

Il se verra alors attribuer une note unique pour l'épreuve E4 du nouveau BTS, égale à la moyenne coefficientée des 4 sous-épreuves (U41, U42, U51 et U52). Les coefficients sont ceux de l'ancien référentiel.